

LIGNE DIRECTRICE OPÉRATIONNELLE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LDO 02

PERSONNEL VISÉ: TOUT LE PER		LE PERSONNEL
CODES RADIOS	ÉMISSION:	MODIFIÉ LE:

1. BUT

Uniformiser les communications radio par l'utilisation de messages clairs et brefs afin d'optimiser le temps d'onde.

2. OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- Éviter les interprétations lors des communications;
- Favoriser la bonne entente;
- Faciliter la gestion des opérations.

3. CODES ET MESSAGES

Voir le guide des communications radios du CAUREQ pour les codes et messages.

4. REMARQUES

Veuillez prendre note que le guide de formation des codes radio du CAUREQ fait partie intégrante de cette ligne directrice. Pour consulter le document, rendez-vous à l'endroit suivant :

Incendiemrcrp.ca/....Autre/Document/Guide des radiocommunications incendie CAUREQ 2015

N.B. Il faut comprendre que cette directive peut ne pas s'adresser à toutes les circonstances. Certaines conditions peuvent obliger une dérogation par l'officier commandant. La ou les décisions doivent toujours être basées sur l'expérience et la sécurité des pompiers du Service de sécurité incendie de la MRC Rocher Percé.

Bobby Bastien, directeur SSI Chandler Luc Lebreux, directeur SSI Grande-Rivière

LDO-02 Page 1 sur 1